



HOSITO

Société d'investissement à capital variable (SICAV)

Société Anonyme à Conseil d'administration (S.A)

Siège social : 12, rue Marbeuf – 75008 Paris

R.C.S : Paris | 912 635 877

Rapport Annuel au 31 décembre 2025

OPCVM

Société de Gestion :

Vigifinance

Dépositaire :

CIC Market Solutions

***Gestionnaire Administratif et Comptable par
délégation :***

CIC Market solutions

Commissaire aux Comptes :

PwC Audit

Table des matières	2
I. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE LA SICAV	6
1. OBJECTIF DE GESTION	6
2. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT	6
3. REGIME FISCAL	7
4. PROFIL ET ECHELLE DE RISQUE	7
5. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	7
II. RAPPORT DE GESTION	11
1. ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE ET FINANCIER	11
2. GESTION DE LA SICAV	12
3. INDICATION DES MOUVEMENTS INTERVENUS DANS LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TITRES (INSTRUCTION AMF- DOC-2011-19 – ARTICLE 32)	13
4. PERFORMANCES DE LA SICAV	13
5. PERSPECTIVES D'AVENIR	14
6. ÉVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	14
7. ÉVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	15
8. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	15
9. FRANCHISSEMENT DE SEUILS EN COHERENCE AVEC LES RATIOS REGLEMENTAIRES APPLICABLES (ARTICLES L.233-6 CODE DE COMMERCE ET ARTICLES 223-12 ET 223-12-1 DU RG AMF)	15
10. PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (ARTICLE L 225-102-2 DU CODE DE COMMERCE)	15
III. ELEMENTS FINANCIERS DE L'OPC	16
1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET COMPTES ANNUELS	16
2. ÉTAT DU PATRIMOINE – COMPOSITION DU PORTEFEUILLE	16
3. PERFORMANCES DE LA SICAV – EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	16
4. DEPASSEMENT DE RATIOS	16
5. COURS FORCES	17
6. COMPOSITION DETAILLEE DE L'ACTIF	17
7. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	17
8. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS	17
9. AFFECTATION DU RESULTAT	19
10. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES	19

11.	DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	20
12.	CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	20
IV.	VIE SOCIALE	20
1.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	20
	INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX	20
➤	CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE	21
➤	TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE)	21
➤	MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE	21
➤	COMPTE RENDU DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES VERSES A CHAQUE MANDATAIRE	21
2.	SITUATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS.....	21
3.	SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	21
4.	SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	21
5.	ETAT DES PARTICIPATIONS DES SALARIES ET DES DIRIGEANTS (ART. L 225-102, AL. 1 DU CODE DE COMMERCE)	21
6.	SUCCURSALES (ARTICLE L. 232-1 DU CODE DE COMMERCE).....	21
7.	PROPOSITION DE FIXATION DES JETONS DE PRESENCE	22
V.	QUESTIONS DIVERSES.....	22
	RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V	23
•	LES REMUNERATIONS FIXES	23
•	LES REMUNERATIONS VARIABLES	23
	CERTIFICATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET COMPTES ANNUELS DE LA SICAV	25

Préambule

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en application des statuts et des dispositions du Code de commerce, afin de vous rendre compte de l'activité de la SICAV au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité ainsi que des perspectives, et afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'administration en date du 8 mars 2024 ;
- 2) Administration de la Société (mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés, conventions réglementées, rémunération des administrateurs) ;
- 3) Nomination d'un administrateur ;
- 4) Rapport du Conseil d'administration sur l'activité de la SICAV – Examen de la gestion financière ;
- 5) Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- 6) Convocation de l'Assemblée générale ordinaire (date et lieu de la réunion, projet de l'ordre du jour et projet de texte des résolutions) ;
- 7) Questions diverses :
 - Outils de gestion de liquidité : mise à jour des statuts
Convocation de l'Assemblée générale extraordinaire (date et lieu de la réunion, projet de l'ordre du jour et projet de texte des résolutions)
 - Suppression de l'utilisation des IFT simples : mise à jour du prospectus et du DIC ;
- 8) Pouvoirs pour formalités.

Ce rapport annuel a été établi par le Conseil d'administration de la SICAV tenu le 19 mars 2026 en application des statuts et des dispositions du Code de commerce, et conformément à l'article L. 214-23 du Code monétaire et financier. Il est relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 et arrêté au dernier jour de l'exercice.

Il comprend le rapport de gestion, le rapport sur le gouvernement d'entreprise, les documents de synthèse définis par le plan comptable et la certification du commissaire aux comptes mentionné en entête.

Ont été mis à votre disposition au siège social afin que vous puissiez en prendre connaissance :

- le rapport de votre Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, sur le rapport de gestion et sur le rapport du gouvernement d'entreprise, le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, ainsi que son rapport spécial,
- les comptes annuels, et
- les autres renseignements s'y rapportant et d'une manière générale tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur.

A titre de rappel, le prospectus, le document d'informations clés (DIC), les rapports annuel et semestriel ainsi que la composition détaillée du portefeuille peuvent être communiqués gratuitement, sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

I. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE LA SICAV

1. Objectif de gestion

HOSITO est une SICAV diversifiée dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence (un indice composite : 40% MSCI ACWI Net Total Return EUR, dividendes nets réinvestis [NDEEWNR Index] et 60% ESTER capitalisé) sur la période d'investissement recommandée (supérieure à 5 ans). Pour atteindre cet objectif, le gérant dispose d'une flexibilité dans l'allocation d'actifs et sélectionne des instruments financiers investis dans des entreprises qui s'engagent à long terme dans les thématiques d'avenir.

2. Stratégie d'investissement

Le gérant décide de l'allocation entre les classes d'actifs selon ses anticipations d'évolution des différents marchés en direct ou indirectement via des OPC.

Le gérant portera une attention particulière sur les entreprises engagées à long terme dans des thématiques qu'il juge d'avenir telles que la protection environnementale, l'innovation technologique, l'ergonomie humaine, toutes zones géographiques et secteurs d'activités confondus.

L'exposition sur les marchés actions et de taux pourront se faire en direct ou par le biais d'OPCVM ou FIA.

L'équipe de gestion sélectionne des gérants par l'intermédiaire d'OPC, mettant en œuvre deux types de gestion :

- La gestion « active » consiste à sélectionner des gérants de fonds actifs. La sélection résulte d'un travail approfondi construit autour d'une méthode qui repose sur des critères quantitatifs (analyse des performances passées, volatilité, évolution des encours du fonds, classement parmi ses pairs etc.) et qualitatifs (entretien avec la société de gestion, compréhension de la stratégie d'investissement, stabilité de l'équipe de gestion...).
- La gestion « passive », dite indicelle, consiste à sélectionner des « ETFs ». L'analyse est bâtie sur des critères quantitatifs tels que la liquidité, le tracking error, les frais, la taille de l'encours mais également sur des critères structurels (méthode de réplication).

La sélection des titres vifs concerne :

- Les actions : le choix des valeurs découle de la stratégie d'investissement et du savoir-faire en stock picking des gérants financiers. Il se fonde sur une analyse discrétionnaire et fondamentale de différents facteurs macroéconomiques et indicateurs de marché.
- Les produits de taux en Europe, aux Etats Unis, ainsi que dans les grands marchés de l'OCDE. Ils auront une notation « Investment Grade » (minimum de BBB-) selon l'échelle de Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes en titres vifs et/ou via des OPC :

- De 20% à 80% de l'actif net sur les marchés d'actions internationales dans le respect des contraintes suivantes:
 - maximum 20% en actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisations boursières inférieures à 10 milliards d'euros) ;
 - maximum 50% de l'actif net sur les marchés d'actions de pays émergents (exclusivement via des OPC) ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les marchés d'actions internationales des pays hors OCDE (exclusivement via des OPC) ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les stratégies de gestion alternative (exclusivement via des OPC).
- De 20% à 80% de l'actif net en instruments de taux réputés « Investment Grade » ou « High Yield » dans le

respect des contraintes suivantes :

- maximum 30% en instruments de taux de pays émergents ;
 - maximum 30% en instruments de taux spéculatifs dits « High Yield » dont la notation est inférieure à BBB- ou non notés ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les stratégies de gestion alternative.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Quelles que soient les classes d'actifs, les expositions sont limitées à :

- 50% de l'actif net aux pays émergents ;
- 20% de l'actif net sur des stratégies de gestion alternative.

La SICAV se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés ou organisés internationaux, pour couvrir le portefeuille aux risques de marché actions, taux ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) ne pourra excéder 100% de l'actif net (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces).

3. Régime fiscal

Les actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (" Securities Act 1933 ") ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans la SICAV dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de la SICAV.

4. Profil et échelle de risque

Catégorie SRRI : Total refund Fund

Niveau SRRI : 4 / Niveau SRI : 3

5. Informations réglementaires

Informations relatives aux opérations portant sur des titres pour lesquels le groupe a un intérêt tout particulier

En application de l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, les actionnaires sont informés que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés ou d'instruments financiers émis par la société de gestion ou autres entités de la société de gestion.

Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM (Instruction AMF n°2011-15)

La méthode choisie par Vigifinance pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.

Informations Taxonomie SFDR (Règlement européen (UE) 2019/2088 et Règlement (UE) 2020/852)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément au Règlement européen (UE) 2019/2088 et aux articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du Code monétaire et financier, l'investisseur est informé que les investissements sous-jacents à l'OPCVM ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental conformément à son statut article 6 de la directive SFDR. L'ensemble des informations sur ces critères sont accessibles sur le site internet de Vigifinance à l'adresse : www.vigifinance.com

Politique d'engagement actionnarial et droits de vote (article L. 533-22 et R. 533-16 du Code monétaire et financier)

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

Conformément à la réglementation, Vigifinance a élaboré une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans ses stratégies d'investissement.

Cette politique ainsi que le compte rendu annuel de la mise en œuvre de cette politique peuvent être consultés au siège de la Société de Gestion et sont accessibles sur le site internet de Vigifinance à l'adresse : www.vigifinance.com.

PEA PME (Article D.221-113-6 du Code Monétaire et Financier)

Non applicable

Frais (Instruction AMF n°2011-19 annexe xiv)

Commissions de mouvement sous conservateur

La commission de mouvement apparaît dans les comptes de l'OPC sous la rubrique "Frais de négociation". Elle est composée de la commission de bourse, du courtage et de l'impôt et taxes en vigueur.

Aucune commission en nature n'a été versée à la Société de Gestion et il n'est pas prévu qu'une quelconque commission en nature soit versée ou remise à la Société de Gestion.

Les frais indirects liés à l'investissement dans d'autres OPC s'élèvent à 3 % TTC maximum de l'actif net.

Frais de fonctionnement et autres services (Instruction AMF n°2011-19)

La SICAV n'a pas supporté d'autres frais durant l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mécanismes de plafonnement des rachats / compensation ou réduction des coûts de réaménagement du portefeuille (Instruction AMF n°2011-19)

Aucun mécanisme de plafonnement des rachats / compensation ou réduction des coûts de réaménagement du portefeuille n'a été mis en œuvre par la Société de Gestion durant l'exercice clos le dernier jour de Bourse de décembre 2025.

Déontologie

Contrôle des intermédiaires (article 321-115 du Règlement Général de l'AMF)

Conformément à l'article 321-115 du Règlement Général de l'AMF, la Société de Gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.vigifinance.com.

Sélection et évaluation des prestataires fournissant des services d'aide à la décision d'investissement

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement.

Ce document est disponible sur le site internet : www.vigifinance.com.

Frais d'intermédiation

Les porteurs de parts de la SICAV peuvent consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la Société de Gestion : www.vigifinance.com.

Rémunérations versées par la Société de Gestion et/ou la SICAV (Article 321-125 du RG AMF et Instruction AMF n°2011-19)

En matière de rémunération, la Société de Gestion respecte les modalités de mise en œuvre de la Directive 2014/91/UE dite Directive OPCVM V.

Les éléments qualitatifs et quantitatifs concernant les rémunérations sont publiés en annexe du présent rapport annuel.

La politique de rémunération concerne les dirigeants de la Société de Gestion, les personnels chargés de la gestion des portefeuilles, les fonctions de contrôle et les fonctions commerciales. Les rémunérations et avantages ont été calculés de la manière suivante : les rémunérations variables et fixes versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (courant mars 2026, au titre de l'exercice 2025), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec le Président – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Il n'a pas été apporté de modifications à la politique de rémunération de la Société de Gestion lors de l'exercice écoulé.

Une version résumée de la politique de rémunération est publiée sur le site internet de la Société de Gestion : www.vigifinance.com.

Le détail de la politique de rémunération de VIGIFINANCE est disponible sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement dans le cadre de cette demande.

Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le portefeuille de la SICAV (Position AMF – DOC-2013-06 – Les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers

dérivés :

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés :

Non applicable.

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés

Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie :

Non applicable.

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Non applicable.

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Changements intervenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aucune modification du prospectus n'est intervenue au cours de l'exercice clos le dernier jour de Bourse de décembre 2025.

Les autres modifications n'impactant que les aspects liés aux comptes, à la gouvernance et les statuts de la SICAV sont rappelées au paragraphe II.6.

II. Rapport de gestion

1. Environnement macroéconomique et financier

Malgré de fortes perturbations économiques en 2025, les résultats macro sont paradoxalement en ligne avec les prévisions d'il y a un an :

- Aux Etats-Unis, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 2,1%, soit exactement la prévision du consensus en janvier 2025. Cela peut donner l'image d'un pays aux conditions macro stables, donc aisément prévisibles.

La réalité est toute différente. La forte variabilité de certaines grandeurs (commerce extérieur, inventaires) s'est annulée d'un trimestre à l'autre. Le PIB réel s'est contracté au T1 (boom des importations en prévision des droits de douane), puis a rebondi au T2 et T3, et devrait faiblir au T4 sous l'effet du shutdown.

A la suite du Liberation Day, le risque de récession a bondi pendant quelques semaines, avant que l'effet TACO ne fasse disparaître cette crainte. La consommation des ménages a ralenti (stagnation de l'emploi, perception d'une inflation élevée). Les dépenses d'investissement ont accéléré (boom de l'IA).

- En Europe, la croissance a bien résisté au choc tarifaire, mais la moyenne masque de grands écarts entre pays. L'Allemagne affiche un PIB quasi-stagnant. La France résiste bien, il faut le reconnaître, compte tenu de nouvelles agitations au plan politique et budgétaire.
- En Chine, le chiffre officiel de croissance est attendu au voisinage d'une cible à environ 5%. Comme aux US, les prévisions de croissance ont chuté au moment de l'escalade tarifaire avant de se redresser. Tandis que les excédents commerciaux s'accroissent, la demande intérieure reste sans tonus, ce qui prolonge les pressions déflationnistes.

Pour la quatrième année de suite, l'économie mondiale a donc montré une forte capacité d'absorption des chocs et de l'incertitude. Malgré une succession de perturbations depuis 2022 (guerre en Ukraine, choc d'inflation, durcissement monétaire, guerre tarifaire, frictions géopolitiques), le PIB mondial reste sur une pente de croissance un peu supérieure à 3%.

Avec la poursuite de la désinflation, le mouvement de baisse des taux ainsi, initialement engagé par la BCE en 2024, s'est poursuivi cette année, avec quatre baisses de 25 points de base au premier semestre, portant ainsi le taux de dépôt à 2%. Ce cycle de la politique monétaire plus accommodante a ensuite marqué une pause, Christine Lagarde ayant estimé que la politique monétaire actuelle était bien positionnée compte tenu du contexte. De son côté, la FED a longtemps temporisé, attendant de constater quels seraient les effets des taxes douanières sur l'économie, avant d'amorcer à son tour en septembre son cycle de baisse d'assouplissement monétaire, réduisant de 75 points de base ses taux directeurs sur la fin de l'année, en raison de la forte dégradation du marché du travail. Sur l'année 2025 tous les segments du marché obligataire de la zone euro ont enregistré des performances positives, poursuivant ainsi les mêmes tendances qu'en 2023 et 2024. Le segment souverain est resté relativement atone (+0,63%) en raison de la hausse rendements des obligations allemandes tirés vers le haut par l'annonce d'émissions en 2026 nettement supérieures aux prévisions (500 milliards d'euros contre 300 milliards d'euros estimés par le consensus). Les obligations d'entreprises ont profité de la baisse de l'inflation et des taux directeurs ainsi que des

conditions économiques qui ont permis au taux de défaut de rester bas. Le segment Corporate Investment Grade a connu une performance en ligne avec son niveau de portage, tandis que les obligations à haut rendement ont profité du mouvement en faveur des actifs risqués en bénéficiant à la fois d'un portage élevé et d'une compression des primes de risque, revenus au plus bas depuis 2018, malgré un début d'année chahuté par le retour de la guerre commerciale. Le potentiel de contraction des spreads nous semble désormais limité, mais le portage pour les obligations d'entreprises à la fois Investment Grade et High Yield, reste selon nous une source de performance que nous cherchons à capter.

L'indice mondial libellé en euros "MSCI World Net Total Return EUR" a progressé de 6,8% en 2025. En devises locales, les indices américains et européens ont progressé de façon quasi équivalente (STOXX 600 +16,7% ; S&P 500 +16,4%). En revanche le S&P 500 de seulement +2,6% en euros. Avec en toile de fonds des politiques plutôt favorable des banques centrales, les marchés actions ont atteint de nouveaux sommets, portés toutefois par une forte concentration des gains et de fortes dispersions sectorielles.

Aux-Etats-Unis, les marchés ont essentiellement été animés par les mégas caps et la thématique de l'intelligence artificielle. La contribution des dix premières valeurs du S&P 500 à la performance de l'indice est restée très élevée à 53%. Le secteur de la Tech représente 40% de l'indice avec des performances très contrastés entre les semiconducteurs et les logiciels. En Europe, le STOXX 600 a bénéficié d'une rotation vers les secteurs domestiques et décotés (banques, assurances, services aux collectivités, Télécoms) et du secteur de la défense tandis que les secteurs exposés aux droits de douane (luxe, consommation, pharma) ont particulièrement souffert.

2. Gestion de la SICAV

En 2025, la gestion du portefeuille conserve une approche équilibrée et le pilotage de l'exposition par classes d'actifs reste stable. L'exposition aux actions oscille entre 51 % et 56 % du portefeuille, arbitrée selon les opportunités de marché et les décisions de gestion propres à certains fonds. Le reste du portefeuille, investi dans des fonds obligataires, alternatifs et monétaires, se maintient dans des proportions égales permettant d'offrir un coussin de rendement confortable pour accompagner sereinement la poche actions.

En termes de mouvements, trois opérations majeures ont été réalisées en cours d'année :

- Opération tactique au sein de la poche Actions en avril : renforcement de +6% dans 4 fonds actions à dominante technologique (Fidelity Global Tech +2 %, Polar Smart Energy +2 %, Polar Global Tech +1,5 % et Pictet Water +0,5 %).
- Réallocation de la poche obligataire en juillet : dans la quête d'avoir une meilleure diversité des fonds, des styles de gestion et de la durée (achat de deux nouvelles stratégies (Hugau Obli 1-3 +7% et Sycomore Selection Credit +7%, en remplacement de deux fonds sortants iShares USD 7-10 et Vontobel Emerging Markets).
- Améliorer le rendement global de la poche défensive en décembre : arbitrage du fonds monétaire dont le rendement a diminué de 3% à 2% en cours d'année, vers une nouvelle stratégie alternative investie en obligations (Helium Fund + 5%)

Conjointement, des mouvements mineurs ont été réalisés :

- Changement de fonds dans le sous-thème Vieillesse démographique (vente de Colville Silver Autonomy/ achat de Generali Ageing Population)
- Intégration du sous-thème Robotique (achat de Pictet Robotics)
- Prise de bénéfices sur les fonds ayant fortement progressé depuis le point bas du 9 avril (Polar Smart Energy et Global Technology).
- Renforcement d'un fonds à faible beta (Piquemal Houghton Global Equities), qui devient le premier fonds actions du portefeuille

Ces ajustements permettent de maintenir une allocation dynamique tout en s'adaptant aux évolutions du marché et aux besoins de gestion du fonds. Dans l'ensemble, les 16 fonds délivrent des performances supérieures à leur indice de référence.

Aujourd'hui, le fonds est exposé aux actions à hauteur de 54% (contre 51% au 31/12/2024) et la poche défensive se décompose ainsi : 21% d'obligations, 10% d'alternatif et 15% de monétaire (contre respectivement 14%, 4% et 32% en fin d'année dernière). La poche actions comporte dix stratégies distinctes, avec une surpondération sur le thème de l'innovation positive (48% de la poche Actions). Côté taux, trois stratégies obligataires sont présentes en portefeuille et permettent de profiter du portage attractif offert par le marché malgré la compression des spreads. Enfin, une exposition de 10% dans deux fonds alternatifs, répartis à égalité : 5% sur les métaux stratégiques, indispensables dans le cadre de la transition énergétique, et 5% dans une stratégie d'arbitrage d'obligations d'entreprises, permettant d'apporter de la décorrélation au reste du portefeuille.

3. Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres (Instruction AMF- DOC-2011-19 – Article 32)

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :			
	Acquisition	Cession	Devise
CM-AM Moné ISR RC	321 239,45	1 402 258,44	EUR
Generali Ageing Population	341 095,94		EUR
Polar Capital Global Technology I	136 581,37	353 225,58	USD
CM-AM Cash ISR RC	238 874,52	336 377,88	EUR
Hugau Oblig 1-3	668 752,90		EUR
Montanaro Better World		128 318,07	EUR
Fidelity Global Technology Y	252 147,70		EUR
Pictet Robotics I	325 727,28		EUR
Polar Smart Energy I	361 065,68	218 175,84	EUR

4. Performances de la SICAV

Sur l'exercice écoulé, la part I, libellée en EUR, réalise une performance nette de +9,48%, la part S de +9,69% et la part R de +9,26%.

Après un premier trimestre globalement en ligne avec l'indice, HOSITO prend de la vitesse en avril avec le renforcement de l'exposition en actions de 6%, dans des actifs porteurs avec un *momentum* bien orienté - la technologie. Cette surpondération sectorielle, passant de 30% à 36% de la poche Actions (exprimé en base 100), s'est avérée un facteur important de surperformance. Avec le très bon parcours boursier 2025 des fonds Polar Smart Energy et Polar Global Technology, nous avons sécurisé une partie des gains en juin (après 30% de hausse depuis le renforcement d'avril) et en octobre (après 100%).

Deux facteurs apparaissent comme des manques à gagner pour le portefeuille :

- La sous-exposition aux actions européennes des secteurs bancaire et de la défense, qui enregistrent des très belles performances ;
- L' exposition significative au dollar (29% au 31/12/2025), pénalisante cette année pour un investisseur européen, dans un contexte de hausse de l'EUR/USD de +13.4%.

En termes de contribution à la performance, la poche actions contribue à 76%, suivie par l'alternatif (16%), le monétaire (5%), puis les obligations (3%). Les fonds exposés à l'Intelligence Artificielle arrivent en tête : Polar Global Technology (21% de la contribution du fonds), Polar Smart Energy (20%), OFI Energy Strategic Metals (16%), suivi par un trio de fonds internationaux avec des positionnements distincts (Piquemal Houghton Global Equity, BDL Megatrends et Fidelity Global Tech). Le reste de la sélection affiche des performances disparates (entre -10.3% et +10.9%), loin derrière l'indice de référence MSCI World ACWI Net Return € qui s'adjuge 7.9% en 2025. Parmi les principaux détracteurs, Montanaro Better World est pénalisé par son positionnement Small & Mid Cap Growth (-10.3%) et le fonds Pictet Water en raison de l'impact dollar et d'un secteur dont les investisseurs se délaissent (-3.3%).

Rappel : les performances ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les performances ont été calculées en EUR et coupons nets réinvestis.

5. Perspectives d'avenir

Pour 2026, nous maintenons une vision constructive sur les marchés actions, anticipant une croissance économique globalement comparable à celle observée en 2025. La progression des bénéfices est attendue entre 7% et 10%, scénario central autour de +10%, et devrait constituer le principal moteur des marchés, dans un contexte où les multiples apparaissent déjà élevés et offrent peu de potentiel d'expansion.

La lecture reste positive sur l'ensemble des zones géographiques. Les États-Unis continuent de bénéficier du thème de l'intelligence artificielle, sans signe de bulle excessive, les valorisations restant jugées raisonnables au regard des perspectives bénéficiaires. Les marchés émergents présentent un potentiel de rattrapage attractif, avec une croissance des bénéfices attendue autour de +15%.

Une attention particulière sera portée à la sélection sectorielle et au positionnement Cycliques/Défensives au sein du portefeuille.

Sur la partie obligataire, les attentes pour 2026 sont semblables à celles de 2025. Le niveau élevé d'endettement global limite la capacité des banques centrales à maintenir durablement des taux d'intérêt élevés, ce qui plaide pour un environnement de taux qui se stabilisent aux niveaux actuels.

Enfin, d'un point de vue microéconomique, nous avons listé quelques facteurs de risque majeurs sous surveillance :

- Un changement de ton sur les politiques monétaires attendues
- Une poursuite de l'affaiblissement de l'US dollar contre euro
- Des velléités de « va-t'en guerre » du président Donald Trump
- Une détérioration du marché du travail américain
- Des déceptions sur la rentabilité des investissements liés à l'IA
- Des tarifs douaniers qui impacteront les entreprises en année pleine

6. Évènements importants survenus pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025

Gouvernance et statuts de la SICAV

Nous vous rappelons que l'assemblée générale a décidé lors de la réunion du 17 avril 2025, sur proposition du Conseil d'Administration de la SICAV, de renouveler les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Gérard d'HURIEL BARTILLAT, Administrateur,
- Madame Véronique de LALANDE, Administrateur.
- Monsieur Johan Wattiez, Administrateur

pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Autres

Aucun évènement significatif n'est intervenu pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025.

7. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A la date d'établissement du rapport de gestion aucun des évènements listés ci-dessous n'est survenu :

- des évènements significatifs intervenus tels que des changements dans les modalités d'application des méthodes comptables (mise en œuvre de valorisation sous modèle, activation de *gates*, suspension de valeur liquidative) ;
- d'autres éléments tels que des informations relatives aux situations éventuelles de suspension des souscriptions/rachats, de liquidation de fonds ou de création d'un fonds de cantonnement.

Lors de la réunion tenue le 14 mars 2025, le Conseil d'Administration a décidé de modifier le prospectus et le DIC de la SICAV afin :

- d'introduire un deuxième outil de gestion de la liquidité : le Swing Pricing avec seuil de déclenchement.
- d'assouplir notablement les conditions de souscription et d'acquisition des actions de l'OPCVM, le montant minimum de souscription initiale passerait de 100 000€ à 100€.

Ces modifications n'ont pas eu d'impact sur le profil rendement / risque de la SICAV. Les autres caractéristiques de la SICAV restent totalement inchangées.

Ces modifications sont entrées en vigueur le 30 janvier 2026.

Lors de la réunion tenue le 19 mars 2026, le Conseil d'Administration a décidé de modifier les statuts de la SICAV afin :

- Outils de gestion de liquidité : mise à jour des statuts
Convocation de l'Assemblée générale extraordinaire (date et lieu de la réunion, projet de l'ordre du jour et projet de texte des résolutions)
- Suppression de l'utilisation des IFT simples : mise à jour du prospectus ;

8. Recherche et développement

Néant

9. Franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables (Articles L.233-6 Code de commerce et articles 223-12 et 223-12-1 du RG AMF)

Il n'y a pas eu de déclaration de franchissement de seuil. Les niveaux de détention des capitaux de sociétés sont inférieurs aux seuils de déclaration.

10. Prévention des risques technologiques (article L 225-102-2 du Code de commerce)

Non applicable.

III. Eléments financiers de l'OPC

1. Rapport du Commissaire aux comptes et comptes annuels

Vous trouverez en annexe les documents de synthèse définis par le plan comptable et la certification du commissaire aux comptes désigné en entête.

2. État du patrimoine - Composition du portefeuille

Au 31 décembre 2025, le portefeuille était composé de la façon suivante :

Eléments de l'état du patrimoine	Montant en euros
Actions et valeurs assimilées	0,00
Obligations	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	9 988 969,89
Instruments financiers à terme	0,00
Créances	0,00
Disponibilités	52 541,31
Total des actifs détenus par l'OPC	10 041 511,20
Passif	38 157,33
Valeur nette d'inventaire	10 003 353,87

3. Performances de la SICAV - Evolution de la valeur liquidative

Date	Action	Actif net	Nombre d'actions en circulation	Valeur liquidative de l'action (en euros)
30/12/2022	I	3 546 426,22	38 427,000	92,28
	R	921,61	10,000	92,16
	S	3 425 359,02	37 062,000	92,42
29/12/2023	I	4 430 504,88	44 403,000	99,77
	R	994,42	10,000	99,44
	S	3 476 980,48	34 727,000	100,12
31/12/2024	I	5 010 410,77	46 635,414	107,43
	R	1 068,56	10,000	106,85
	S	3 751 398,85	34 727,000	108,02
31/12/2025	I	5 893 751,51	50 112,414	117,61
	R	1 167,43	10,000	116,74
	S	4 108 434,93	34 673,000	118,49

Nous vous rappelons toutefois que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

4. Dépassement de ratios

Néant

5. Cours forcés

Néant

6. Composition détaillée de l'actif

Conformément à l'article L. 214-17 du Code Monétaire et Financier, la composition de l'actif jointe en annexe est établie au jour de l'établissement de la dernière valeur liquidative de l'exercice et comprend les informations suivantes :

- un inventaire détaillé du portefeuille en précisant les quantités et la valeur des instruments financiers ;
- l'actif net ;
- le nombre de parts ou actions en circulation ;
- la valeur liquidative ;
- les engagements hors bilan.

7. Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- le montant des produits sur opérations financières s'est élevé à 0,00 euros (contre 0,00 euros au titre de l'exercice précédent).
- le montant des charges sur opérations financières s'est élevé à 0,00 euros (contre 0,00 euros au titre de l'exercice précédent).

En conséquence, le montant du résultat sur opérations financières s'est élevé à 0,00 euros (contre 0,00 euros au titre de l'exercice précédent).

Compte tenu de ces éléments, des frais de gestion et dotations aux amortissements d'un montant de (102 092,39) euros (contre (86 681,24) euros l'année précédente), le résultat net de l'exercice s'élève à (102 092,39) euros (contre (86 681,24) euros au titre de l'exercice précédent).

Après régularisation des revenus de l'exercice pour un montant de (-594,06) euros contre 1 597,07 euros l'année précédente, le résultat s'élève à (102 686,45) euros (contre un résultat de (85 084,17) euros au titre de l'exercice précédent), soit :

- pour les parts I : (65 069,24 euros) ;
- pour les parts R : (15,08 euros) ;
- pour les parts S : (37 602,13 euros).

Le montant total des plus-values nettes de l'exercice s'élève à 271 833,28 euros, soit :

- pour les parts I : 160 206,75 euros ;
- pour les parts R : 31,76 euros ;
- pour les parts S : 111 594,77 euros.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la SICAV s'élevait à 10 041 511,20 euros contre 8 798 890,65 euros pour l'exercice précédent.

8. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

9. Affectation du résultat

Au niveau de la SICAV, les sommes distribuables nettes de l'exercice ressortent à (102 686,45) euros pour le résultat net et 393 149,97 euros pour les plus et moins-values nettes.

Il se décompose de la manière suivante :

Action R :

- Le résultat net est de : (15,08) euros.
- d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes : 31,76 euros.

Action I :

- Le résultat net est de : (65 069,24) euros.
- d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes : 160 207,75 euros.

Action S :

- Le résultat net est de : (37 602,13) euros.
- d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes : 111 594,77 euros.

Conformément au prospectus et en application de l'article 25 des statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

10. Rappel des dividendes distribués

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts qu'au titre des trois derniers exercices, le résultat et les plus ou moins-values nettes ont été affectés de la manière suivante :

Exercice	Résultat					
	Parts I		Parts S		Parts R	
	Résultat	Capitalisation unitaire	Résultat	Capitalisation unitaire	Résultat	Capitalisation unitaire
2022	(53 031,86)	1,38	(46 109,72)	1,24	(15,10)	1,51
2023	(42 996,48)	(0,97)	(27 093,00)	(0,78)	(11,64)	(1,2)
2024	(52 878,59)	(1,19)	(32 192,21)	(0,93)	(13,37)	(1,3)
Exercice	Plus-ou moins-values nettes					
	Parts I		Parts S		Parts R	
	Résultat	Capitalisation unitaire	Résultat	Capitalisation unitaire	Résultat	Capitalisation unitaire

2022	(11 524,92)	(0,30)	(11 117,92)	(0,30)	(2,98)	(0,30)
2023	(8 988,09)	(0,20)	(7 046,10)	(0,20)	(2,02)	0,2
2024	224 855,35	5,06	168 246,62	4,84	48,00	4,8

11. Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

12. Contrôle du Commissaire aux comptes

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration, nous allons vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes sur les comptes annuels sur le rapport de gestion et sur le rapport du gouvernement d'entreprise et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

IV. Vie sociale

1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice écoulé :

Monsieur Gérard d'Huriel Bartillat

- Président de VIGIFINANCE SAS,
- Président de GBP SAS,
- Président, Directeur général de la SICAV HOSITO

Madame Véronique Goudon de Lalande

- Administrateur de la SICAV HOSITO
- Administrateur de la SICAV EUROFIN PLUS A

Monsieur Johann Wattiez

- Administrateur de la SICAV HOSITO

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs.

➤ **Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce**

Au cours de l'exercice, il n'a été conclue aucune convention donnant lieu à application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

➤ **Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)**

Néant

➤ **Modalités d'exercice de la Direction Générale**

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37-4, L. 225-51-1 et R. 225-26 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Lors du Conseil d'Administration en date du 14 mars 2025 les Administrateurs se sont prononcés, à l'unanimité, pour le maintien du cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et de nommer Monsieur Gérard d'Huriel Bartillat en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

En conséquence Monsieur Gérard d'Huriel Bartillat assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

En application de l'article 18 des statuts, cette décision a été prise pour la durée de ses fonctions d'administrateur soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de Bourse de décembre 2030.

➤ **Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire**

Aucune somme n'a été versée par la SICAV aux mandataires sociaux.

2. Situation du mandat des administrateurs

Le Conseil d'Administration de la SICAV, par décision du 14 mars 2025, a décidé de renouveler le mandat des administrateurs Gérard d'Huriel Bartillat, Véronique Goudon de Lalande et Johann Wattiez, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

3. Situation du mandat du Président Directeur Général

Le Conseil d'Administration de la SICAV, par décision du 14 mars 2025, a décidé de renouveler le mandat de Président Directeur Général de Gérard d'Huriel Bartillat, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

4. Situation du mandat des commissaires aux comptes

Nous vous informons que le mandat de Commissaire aux comptes de la société PricewaterhouseCoopers Audit, n'est pas arrivé à expiration.

5. Etat des participations des salariés et des dirigeants (art. L 225-102, al. 1 du Code de commerce)

Non applicable à la SICAV.

6. Succursales (article L. 232-1 du Code de commerce)

La SICAV n'a ouvert aucune succursale.

7. Proposition de fixation des jetons de présence

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas verser de jetons de présence au titre de l'exercice 2025.

V. Questions diverses

Comme indiqué ci-avant, le Conseil d'Administration a décidé lors de la réunion du 19 mars 2026 d'apporter deux modifications :

- Outils de gestion de liquidité : mise à jour des statuts
Convocation de l'Assemblée générale extraordinaire (date et lieu de la réunion, projet de l'ordre du jour et projet de texte des résolutions)
- Suppression de l'utilisation des IFT simples : mise à jour du prospectus et du DIC ;

*

* *

Nous en avons terminé avec la lecture du rapport du Conseil d'administration et nous allons passer à la lecture des rapports de votre Commissaire aux Comptes qui vous permettront de compléter votre information.

Est joint au présent rapport le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Ensuite, nous déclarerons la discussion ouverte et nous vous assurons que nous sommes à votre entière disposition pour répondre à l'ensemble des questions que vous voudrez bien nous poser.

Nous passerons ensuite au vote des différentes résolutions, conformément à l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration

RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V

1. Eléments quantitatifs (*)

Exercice	Total rémunérations fixes versées par la Société de Gestion en Euros	Total rémunérations variables (**) versées par la Société de Gestion en Euros	Nombre de bénéficiaires	Intéressement aux plus-values (carried interests) versé par la SICAV en Euros
2025	1 043 600	383 424	15	0
Dont les preneurs de risques	583 000	201 205	6	0

(*) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés Vigifinance ayant touché une rémunération en 2025

(**) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2025 versées en 2026

2. Eléments qualitatifs

• Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

• Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, Vigifinance a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-février au titre de l'exercice précédent), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec le Président-RCCI – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

L'ensemble des salariés de Vigifinance est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous.

3. Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

- **Les preneurs de risques**

Vigifinance détermine annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques est validée par le Président-RCCI. Les collaborateurs concernés sont au nombre de 5 (1 dirigeant également gérants financier, 1 dirigeant également en charge des aspects commerciaux, 2 gérants financier et 1 contrôleur des risques).

- **Les rémunérations variables différées.**

Au regard de la taille, de l'organisation, de la nature et de la complexité de ses activités, VIGIFINANCE n'appliquera pas les principes de paiement en instruments, de conservation des instruments, de report et de malus pour les rémunérations variables annuelles inférieures à 200 000 € bruts.

VIGIFINANCE n'a pas vocation à verser de rémunérations variables supérieures à ce seuil.

ANNEXE :

CERTIFICATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET COMPTES ANNUELS DE LA SICAV



HOSITO

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

HOSITO

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
VIGIFINANCE
12, rue Marbeuf
75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable HOSITO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

HOSITO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

HOSITO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 3

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

HOSITO

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2026.03.30 14:29:00 +0200



Ce rapport annule et remplace le précédent rapport émis en date du 27 mars 2026.

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	9 988 969,89	8 583 143,05
OPCVM	9 988 969,89	7 514 307,46
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	1 068 835,59
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	9 988 969,89	8 583 143,05
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	0,00
Comptes financiers	52 541,31	215 747,60
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	52 541,31	215 747,60
Total Actif I + II	10 041 511,20	8 798 890,65

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	9 130 590,92	8 131 218,81
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	872 762,95	631 659,37
Capitaux propres I	10 003 353,87	8 762 878,18
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	38 157,33	36 012,47
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	38 157,33	36 012,47
Total Passifs : I + III + IV	10 041 511,20	8 798 890,65

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	0,00	0,00
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-102 092,39	-86 681,24
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-102 092,39	-86 681,24
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-102 092,39	-86 681,24
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-594,06	1 597,07
Revenus nets I = C + D	-102 686,45	-85 084,17
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	272 995,70	405 783,94
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 283,86	-3 576,87
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	271 711,84	402 207,07
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	121,44	-9 057,10
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	271 833,28	393 149,97
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	704 201,64	327 145,84
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	35,58
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	704 201,64	327 181,42

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-585,52	-3 587,85
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	703 616,12	323 593,57
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	872 762,95	631 659,37

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

HOSITO est une SICAV diversifiée dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'investissement recommandée (supérieure à 5 ans). Pour atteindre cet objectif, le gérant dispose d'une flexibilité dans l'allocation d'actifs et sélectionne des instruments financiers investis dans des entreprises qui s'engagent à long terme dans les thématiques d'avenir. L'indicateur de référence est un indice composite : 40% MSCI ACWI Net Total Return EUR [NDEEWNR Index] et 60% ESTER. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'allocation est flexible.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	
Actif net total	10 003 353,87	8 762 878,18	7 908 479,78	6 972 706,85	
PART CAPI I					
Actif net	5 893 751,51	5 010 410,77	4 430 504,88	3 546 426,22	
Nombre de parts	50 112,414	46 635,414	44 403,000	38 427,000	
Valeur liquidative unitaire	117,61	107,43	99,77	92,28	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	1,89	3,69	-1,17	-1,67	

PART CAPI R					
Actif net	1 167,43	1 068,56	994,42	921,61	
Nombre de parts	10,000	10,000	10,000	10,000	
Valeur liquidative unitaire	116,74	106,85	99,44	92,16	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	1,66	3,47	-1,36	-1,80	

PART CAPI S					
Actif net	4 108 434,93	3 751 398,85	3 476 980,48	3 425 359,02	
Nombre de parts	34 673,000	34 727,000	34 727,000	37 062,000	
Valeur liquidative unitaire	118,49	108,02	100,12	92,42	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	2,13	3,92	-0,98	-1,54	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part DO :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
DO	FR0014006Z21	1,1 % 1% TTC maximum Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) : 0,10 % TTC maximum (avec un minimum de 40 000€ TTC par an) dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0014006Z39	0,9 % 0,8% TTC maximum Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) : 0,10 % TTC maximum (avec un minimum de 40 000€ TTC par an) dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
S	FR0014006Z47	0,7 % 0,6% TTC maximum Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) : 0,10 % TTC maximum (avec un minimum de 40 000€ TTC par an) dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
DO	FR0014006Z21	3% TTC maximum de l'actif net
I	FR0014006Z39	3% TTC maximum de l'actif net
S	FR0014006Z47	3% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0014006Z21 DO

Néant

Part FR0014006Z39 I

Néant

Part FR0014006Z47 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Perçues par la société de gestion : Actions : 0€ Autres titres (obligations, TCN...) : 0€ OPC : 0€ Perçues par le dépositaire : Actions/ ETF : 0,05% Minimum* (* incompressible de 10€ pour la France, la Belgique et le Luxembourg, 35€ pour les autres pays) TCN... : France : 25€ / Etranger 55 € OPC : commercialisés en France : 15€ /commercialisés à l'étranger : 40€ / OPC (offshore) : 150€ TTC Futures : Eurex 1,50€/lot Options : 0,30% minimum 7€ Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent,

la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ; les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;

- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit.

Au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF, des frais liés à la recherche peuvent être facturés à l'OPCVM lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	8 762 878,18	7 908 479,78
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	577 987,74	466 048,52
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-211 333,14	-254 357,37
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-102 092,39	-86 681,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	271 711,84	402 207,07
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	704 201,64	327 181,42
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	10 003 353,87	8 762 878,18

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	5 295,000	577 987,74
Parts rachetés durant l'exercice	-1 818,000	-205 566,48
Solde net des souscriptions/rachats	3 477,000	372 421,26
PART CAPI R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,000	0,00
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-54,000	-5 766,66
Solde net des souscriptions/rachats	-54,000	-5 766,66

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0014006Z39	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	5 893 751,51	50 112,414	117,61
FR0014006Z21	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	1 167,43	10,000	116,74
FR0014006Z47	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	4 108 434,93	34 673,000	118,49

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	52,54	0,00	0,00	0,00	52,54
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	52,54

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	52,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	52,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010613521	HUGAU OBLI 1-3	HUGAU GESTION	Obligations	France	EUR	677 683,70
FR0011288489	SYCOMORE SELECT.CR.I FCP 4DEC	SYCOM.SEL.CRE D.I4D	Obligations	France	EUR	678 603,64
FR0013318763	SCHELCH FLEX SHORT DUR ESG-Z	SUNNY AM	Obligations	France	EUR	776 003,04
FR0013353828	CM-AM CASH ISR- RC-EURACC	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	1 435 434,09
FR0014005WK6	OFI ENERGY STRAT MET-XLEUR	OFI Financial Investment-Energy Strategic Metals	Matières premières	France	EUR	479 746,92
IE000OXQ5385	POLAR CAP- SMART ENERGY-I EUR	Polar Capital Funds PLC - Biotechnology Fund	Actions	Irlande	EUR	560 888,90
IE00B42NVC37	POLAR CAPITAL- GLB TECH-IUSD	Polar Capital Funds PLC - Biotechnology Fund	Actions	Irlande	USD	513 353,74
IE00BMYPCM06	MONTANARO BETTER WRLD- EURACC	Montanaro Better World Fund	Actions	Irlande	EUR	389 126,27
LU0104884605	PICTET-WATER-I EUR	Pictet	Actions	Luxembourg	EUR	541 986,61
LU0346389348	FIDELITY FNDS-GL TEC FD-YACE	Fidelity Funds SICAV	Actions	Luxembourg	EUR	657 212,70
LU1234787205	G.I.SIC.SRI AG.POP.BX C.EUR.3D	G.I.S.S.A.BXC.E.3 D	Actions	Luxembourg	EUR	353 567,83
LU1279334053	PICTET - ROBOTICS-I EUR	Pictet	Actions	Luxembourg	EUR	384 597,50
LU1984711603	JAN HN HOR GL SUST EQ -H2EUR	Janus Henderson Horizon Fund - Global Sustainable Equity Fund	Actions	Luxembourg	EUR	627 323,40
LU1995653893	HELIUM-INVEST-A EUR	HELIUM FUND	Hedges	Luxembourg	EUR	495 119,16

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2066074910	BDLCM FUNDS-TRANS-E	BDLCM Funds - BDL Transitions Megatrends	Actions	Luxembourg	EUR	680 914,74
LU2261172618	PIQUEMAL HOUGHT GB EQT-RCEUR	Piquemal Houghton Funds - Piquemal Houghton Global Equities	Actions	Luxembourg	EUR	737 407,65
Total						9 988 969,89

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-38 157,33
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-38 157,33
Total des créances et dettes	-38 157,33

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI I	31/12/2025
Frais fixes	64 461,65
Frais fixes en % actuel	1,18
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI R	31/12/2025
Frais fixes	15,08
Frais fixes en % actuel	1,38
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/12/2025
Frais fixes	37 615,66
Frais fixes en % actuel	0,98
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00
Titres re�us en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-102 686,45	-85 084,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-102 686,45	-85 084,17
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-102 686,45	-85 084,17

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-65 069,24	-52 878,59
Total	-65 069,24	-52 878,59
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI R		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-15,08	-13,37
Total	-15,08	-13,37
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-37 602,13	-32 192,21
Total	-37 602,13	-32 192,21
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	271 833,28	393 149,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	271 833,28	393 149,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	271 833,28	393 149,97

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	160 206,75	224 855,35
Total	160 206,75	224 855,35
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI R		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	31,76	48,00
Total	31,76	48,00
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	111 594,77	168 246,62
Total	111 594,77	168 246,62
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			9 988 969,89	99,86
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			9 988 969,89	99,86
BDLCM FUNDS-TRANS-E	EUR	4 334	680 914,74	6,81
CM-AM CASH ISR-RC-EURACC	EUR	25,483283	1 435 434,09	14,35
FIDELITY FNDS-GL TEC FD-YACE	EUR	3 291	657 212,70	6,57
G.I.SIC.SRI AG.POP.BX C.EUR.3D	EUR	1 891	353 567,83	3,53
HELIUM-INVEST-A EUR	EUR	345	495 119,16	4,95
HUGAU OBLI 1-3	EUR	421	677 683,70	6,77
JAN HN HOR GL SUST EQ -H2EUR	EUR	29 535	627 323,40	6,27
MONTANARO BETTER WRLD-EURACC	EUR	442 692	389 126,27	3,89
OFI ENERGY STRAT MET-XLEUR	EUR	7,64	479 746,92	4,80
PICTET - ROBOTICS-I EUR	EUR	875	384 597,50	3,85
PICTET-WATER-I EUR	EUR	869	541 986,61	5,42
PIQUEMAL HOUGHT GB EQT-RCEUR	EUR	525	737 407,65	7,37
POLAR CAPITAL-GLB TECH-IUSD	USD	3 322	513 353,74	5,13
POLAR CAP-SMART ENERGY-I EUR	EUR	43 615	560 888,90	5,61
SHELCH FLEX SHORT DUR ESG-Z	EUR	6 246	776 003,04	7,76
SYCOMORE SELECT.CR.I FCP 4DEC	EUR	4 628	678 603,64	6,78
Total			9 988 969,89	99,86

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	9 988 969,89
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	52 541,31
Autres passifs (-)	-38 157,33
Total = actif net	10 003 353,87